

Avis de constitution

SOCIETE « SEPHIROTH AFRICA » en abrégé « SAF »

Siège Abidjan Cocody Attoban, près de la Direction
Générale des Marchés Publics., Lot 13, Ilot 2

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/03/2025, et enregistrés au CEPICI le 28/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SEPHIROTH AFRICA » en abrégé «
SAF »

Objet : - TRAVAIL TEMPORAIRE/ PERMANENT, INTERIM,
SOUS TRAITANCE,
- FORMATION, CONSEIL RH,
- FOURNITURES INFORMATIQUES ET MOBILIER DE
BUREAU,
- INTERMEDIATION D'AFFAIRES,
- IMPORT/EXPORT,
- GRANDE DISTRIBUTION/MARKETING,
- VITRERIE/ALU,
- FROID ET CLIMATISATION INDUSTRIELLE,
- TRANSPORT/MECANIQUE INDUSTRIELLE ET
AUTOMOBILE,
- ELECTRICITE GENERAL,
- TRANSFORMATION AGRO-ALIMENTAIRE.
- Le négoce de tous produit liés à la réalisation
de l'objet ci-dessus spécifié.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières,

commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody Attoban, près de la Direction Générale des Marchés Publics., Lot 13, Ilot 2

Dirigeant(s) M DJAGOURI DJAGO GILBERT (COGÉRANT), M SORO YANOUGOU VALY (COGÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2025-B12-02081 du 15/04/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°23810/GTCA/RC/2025 du 15/04/2025

